



**Fédération Nationale de l'Enseignement,
de la Culture et de la Formation Professionnelle
Confédération Générale du Travail Force Ouvrière**

2 Rue du parc, 71100 Chalon-sur-Saône
tél : 03 85 41 19 33 E-mail : fnecfo71@gmail.com

DÉCLARATION DES ÉLUS DE LA FNEC-FP-FO AUX MEMBRES DU CTSD

M. le DASEN, Mesdames et Messieurs les membres du CTSD,

Le 13 janvier, les personnels de l'EN se sont massivement mis en grève, non pas « en grève contre le virus », comme le prétendait le ministre Blanquer, mais contre sa politique menée depuis plus de 4 ans. Une politique qui se résume par :

- des suppressions massives de postes (plus de 7500 depuis 2017),
- le gel du point d'indice et une perte de pouvoir d'achat de 22 % depuis 2000,
- des réformes dislocatrices dans les 1^{er} et 2nd degrés visant à détruire le caractère national de l'éducation et des diplômes
- et, depuis mai 2020, 51 protocoles intenable.

Le 13 janvier, les personnels ont montré que la coupe était pleine et vous avez pu l'entendre, M. Le DASEN, quand vous avez reçu une délégation de l'intersyndicale à laquelle la **FNEC-FP-FO** participait. Le ministre a reconnu lui-même que cette grève avait un caractère historique en recevant le soir même les représentants des personnels. Au bout de trois heures de discussions :

- Le gouvernement promet des boîtes de masques chirurgicaux livrées d'ici la fin janvier, ce que l'on savait déjà !
- Les protocoles continuent de changer du jour au lendemain et demeurent toujours aussi inapplicables...
- Le recours à la liste complémentaire, c'est ce que la **FNEC-FP-FO** martèle depuis deux ans, mais l'annonce ne concerne que le 1^{er} degré et n'était pas chiffrée. Notons que, depuis, le ministère s'est vu contraint de recruter la totalité des 800 candidats inscrits sur les listes complémentaires des concours de recrutement de professeurs des écoles afin qu'elles soient recrutées sous statut. Les listes complémentaires déjà recrutées en tant que contractuels auront également vocation à être intégrés dans la Fonction publique.

FO a demandé au Rectorat que les 39 candidats inscrits sur la liste complémentaire soient positionnés en urgence sur le terrain et qu'ils bénéficient d'un recrutement statutaire.

- et de promettre :
 - 3 300 contractuels « pour la période à venir » (encore faut-il arriver à recruter et à les garder !)

- 1 500 AED « jusqu'à la fin de l'année scolaire » (il semblerait que, dans notre académie en tout cas, seules des heures supplémentaires seraient débloquées alors que les AED en poste ainsi que les vies scolaires sont complètement dépassées) ;
- 1 500 vacataires pour l'aide administrative (13 pour le 71 aideront en fin de compte les secrétaires de circonscription) ;
- le prolongement des 1 700 médiateurs pour aider à la gestion du Covid.
- La seule réponse sur les salaires (question abordée par **FO**) est la réactivation jusqu'aux vacances de février de la prime pour l'accueil des enfants prioritaires.
- Les évaluations mi-CP seraient « reportées dans un délai qui reste à définir (fin février ou mars) ». **FO** en demande l'annulation pure et simple !
- En réponse à **FO**, le ministre dit qu'il n'entend pas toucher à sa réforme du Baccalauréat, mais comprend que l'évaluation en contrôle continu, avec la moitié des élèves présents, peut poser la question de reporter les épreuves de mars. Jean Castex lui a demandé de se tenir prêt pour reporter s'il le fallait.

Les personnels ne sont pas naïfs et comprennent que ces annonces devaient servir à apaiser leur colère. Mais ce n'est ni le changement de ton du ministre, dans sa façon de s'adresser aux représentants syndicaux, ni ses mesurette qui l'apaiseront. Car pour **FO**, ces dernières sont loin, très loin d'être à la hauteur des besoins réels des personnels dans le 1^{er} et le 2nd degrés. Encore une fois, les revendications n'ont pas été entendues. Les personnels veulent être reconnus et non plus méprisés, car ils portent les écoles et les établissements depuis deux ans.

Les dotations qui vont nous être ici présentées sont l'illustration de cette politique du moindre coût quitte à sacrifier des générations d'enfants et tout en faisant croire que l'on fait tout pour eux.

Le Rectorat a communiqué la dotation par départements dans l'académie pour le 1^{er} degré. Ce sont + 3 postes dans le 71, + 7 postes dans le 21, - 5 postes respectivement dans l'Yonne et la Nièvre. Là encore, cela ne répond pas aux revendications. Ces malheureux 3 postes sont octroyés à moyen constant au détriment du 58 et du 89. Comment **FO** pourrait s'en satisfaire ?

À notre demande et compte tenu de la situation sanitaire actuelle, de l'épuisement et de la colère des personnels, M. le DASEN, vous avez décidé de suspendre ou reporter les APC, les formations continues et la rédaction des projets d'école. C'est sage, mais ce n'est que reculer pour mieux sauter.

FO tient donc à préciser que :

1. Les APC ont toujours été et seront toujours un sparadrap sur une jambe de bois. Ils ne peuvent pas combattre efficacement la grande difficulté scolaire. En revanche, elles ont permis de sacrifier l'enseignement adapté. Devons-nous rappeler qu'à l'origine les textes prévoyaient un RASED complet (un psy, un maître G et un maître E) qui intervenait sur un vivier de 800 élèves sans distinction de cycle ?
2. L'auto-formation n'est pas de la formation continue. Nous souhaitons le retour des formations sur temps d'enseignement et, en tout cas, qu'elles soient encadrées par des professionnels comme les CPC ou les professeurs de l'INSPE dont c'est une des missions.

FO demande que les formations cessent d'être imposées.

3. Les projets d'école n'ont apporté aucune aide ni soutien durant la crise que nous traversons ? Au moment où la formation est réduite au Français et aux maths, quelle place pour les demandes liées au projet d'école ? Ou au besoin de formation des collègues ? La rédaction est passablement alourdie cette année en vue des futures évaluations d'écoles. Où sont les allègements des tâches pour tous les personnels ?

FO est opposé à ce management qui met en concurrence les écoles et les collègues.

FO demande la création d'une ULIS école (déficience cognitive) sur le chalonnais. Il semblerait que l'école Ruisseau Mauguet de St-Rémy portait ce projet depuis plusieurs mois. Qu'en est-il ?

Enfin, **FO** constate une défiance grandissante des collègues vis-à-vis de leur administration et de leur hiérarchie. Cela devrait vous préoccuper Monsieur le Directeur Académique. Nous ne développerons que trois points :

- Le fait que les collègues ne puissent pas vérifier leur barème retenu ni connaître leur rang pendant les opérations de promotions particulièrement celle du passage à la hors classe est très mal vécu.
- L'opacité des opérations de mobilité interdépartementale avec l'application des Lignes Directrices de Gestion. Le constat est sans appel, le nombre des participations non obligatoires a chuté de 10 %. En 2019, il y avait 566 participations non obligatoires contre 515 en 2020 et 512 en 2021.
- Ces LDG devaient soi-disant faciliter les affectations à titre définitif. Or il n'en est rien, les affectations à titre provisoire ne sont pas régulées. En 2018, 184 collègues ont été affectés à titre provisoire, en 2019, 196, en 2020, 173 et en 2021, 191. **FO** demande toujours le retour des CAP qui permettaient la vérification et le contrôle paritaires.

Pour ce qui est du 2nd degré, vous vous enorgueillissez d'« une dotation renforcée de 69,70 heures » pour le département, alors même que les effectifs diminuent seulement de 46 élèves. Ce constat est vrai, mais à y regarder de plus près, il existe des disparités entre les établissements difficilement explicables alors que cette dotation est « principalement allouée sur la base d'une prévision structurelle ». Alors-même que « l'amélioration des conditions d'apprentissage demeure une priorité départementale », le seuil pour une classe de 6^{ème} relevé à 30 élèves l'an dernier (et maintenu cette année) empêche l'ouverture de 14 classes soit 406 h (22,5 ETP). L'augmentation consentie par la DSDEN de notre département est donc très relative...

Cet effort devrait pourtant porter sur l'ensemble des niveaux de collèges et s'avèrent d'autant plus nécessaire que la crise que nous traversons depuis 2 ans a un impact très lourd sur l'ensemble des personnels, mais également sur les élèves d'un point de vue physique, psychologique et pédagogique.

Pourtant, ces seuils n'ont pas cessé d'augmenter depuis ces dernières années, permettant au gouvernement de faire des économies au détriment des élèves. La réponse de notre ministère ne peut être de continuer à fermer des classes, tout comme ce gouvernement ferme les lits d'hôpitaux.

Au sujet de la santé, la situation rend également urgent de recruter massivement des médecins, infirmiers et psychologues scolaire. Mais aussi des AESH et des AED, avec un vrai statut et un vrai salaire, qui sont en premières lignes et en nombre bien trop insuffisant pour faire face dans de bonnes conditions.

En guise de conclusion, la **FNEC-FP-FO** considère que les seules dotations qui valent sont celles qui permettent de réduire les effectifs par classe, de remplacer les collègues absents, qui permettent aux enseignants du second degré de garder leur poste et de ne pas se retrouver en complément de service, qui permettent de créer des demis groupes, qui permettent un encadrement qui sécurisent les élèves par l'emploi massif d'AESH, d'AED. Il est essentiel que les écoles et les établissements restent ouverts mais, vous l'aurez compris, avec des moyens humains supplémentaires.

Et ce n'est pas une utopie... car ce ne serait qu'une goutte d'eau comparée aux centaines de milliards distribués depuis le début de la pandémie aux banques.

FO souhaite que son courrier sur les masques FFP2 ne reste sans suite et que vous rappeliez aux IEN que ceux-ci sont destinés aux enseignants et aux AESH. Les ATSEM doivent être pourvus par leur employeur qui n'est pas l'Éducation Nationale.

Pour ce qui concerne la carte scolaire, **FO** reste opposé aux postes à Profil, défendra la création et le maintien des postes devant élèves tout comme l'augmentation des moyens de remplacement.

Le 13 janvier a montré que la seule voie qui forcera le gouvernement à répondre aux revendications légitimes de personnels est celle de la mobilisation unie. C'est pourquoi la **FNEC-FP-FO** dans le département appelle avec les autres organisations syndicales à la grève interprofessionnelle demain, jeudi 27 janvier. Elle y défendra ses revendications :

- Pour l'augmentation générale des salaires et le dégel du point d'indice
- Pour le rattrapage des pertes salariales intervenues les années antérieures
- Pour le recrutement massif de personnels statutaires, y compris en ayant recours aux listes complémentaires
- Pour le rétablissement du baccalauréat et de ses épreuves nationales, terminales et anonymes.

Nous serons donc en grève demain particulièrement sur la question des postes qui seront fermés à la rentrée 2022.

La **FNEC-FP-FO**, vous remercie pour votre attention.